



Acte n° 2023C19

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER 2023

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 45  
Présents : 32  
Pouvoirs : 6  
Votants : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 26/01/2023

Le 2 Février 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle Michel Berthoud, rue des Gagères à Frans (01600).

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Elise DIENNET, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Cécile BAUDOUX, Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Fabien BIHLER, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Richard SIMMINI (Pouvoir Vincent LAUTIER).

**Secrétaire de séance** : Bruno HENRY.

**OBJET** : CULTURE/PATRIMOINE - Restauration du petit patrimoine- Demande de subvention-programme 2023

M. Richard PACCAUD, Vice-Président en charge du patrimoine, rappelle que la communauté de communes est compétente pour la restauration du petit patrimoine public des communes.

Après consultation de la commission culture patrimoine, la programmation pour 2023 porte sur la restauration et le traitement préventif et curatif de 6 croix à Saint-Didier-de-Formans, Saint-Jean-de-Thurigneux, Toussieux, Saint-Bernard, Massieux.

Le montant estimé de cette programmation est de 13 556€ HT. Cette programmation peut bénéficier d'une subvention de 40 % de l'Etat (DETR).

Il présente au Conseil le plan de financement prévisionnel.

Croix	Dépenses HT	Dépenses TTC
Saint-Bernard (du Carré)	1 120 €	1 344 €
Saint Jean de Thurigneux (cimetière et école)	3 160 €	3 792 €
Toussieux (RD66)	1 120 €	1 344 €
Massieux (Doriers)	3 680 €	4 416 €
Support d'exposition pour cloches Rancé	3 356 €	4 027 €
Saint-Didier-de-Formans (Penozan)	1 120 €	1 344 €
<b>Total</b>	<b>13 556 €</b>	<b>16 267 €</b>

Recettes		Taux
Etat (DETR)	5 422 €	40%
Reste à charge CCDSV	8 134 €	60%
<b>Total HT</b>	<b>13 556 €</b>	<b>100%</b>

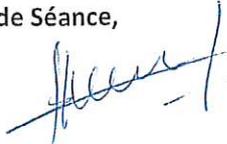
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 19/01/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel pour la programmation de restauration du petit patrimoine 2023 ;
- ✓ **DE SOLLICITER** les aides financières de l'Etat ;
- ✓ **DE MANDATER** le Président ou son représentant pour effectuer toutes les démarches auprès des collectivités et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Principal 2023 et suivants.

A Trévoux, le 02/02/2023

Le Secrétaire de Séance,  
Bruno HENRY



Affichage sous format électronique :

- 6 FEV. 2023

Le Président,  
Marc PECHOUX

